

Gérer la crise psycho-comportementale aiguë

En cas de crise (mise en danger de la personne ou de l'entourage), composez un des numéros d'urgence suivants :

Samu – 15
Police secours – 17
Pompiers – 18
Général – 112

Une orientation vers un **Centre d'Accueil et de Crise** ou aux urgences psychiatriques les plus proches, est le plus souvent proposée.

Cartographie des services d'accueil d'urgence pour motifs psychiatriques en Région Hauts-de-France (dont les Centres d'Accueil et de Crise) disponible sur le site Internet de la F2RSM Psy

<https://www.f2rsmpsy.fr/fichs/17593.pdf>



Annuaire et cartographies des ressources psychiatriques en Région Hauts-de-France, y compris pour les personnes cérébrolésées et leurs familles.

Support d'informations réalisé par le

Réseau TC-AVC 59/62 en collaboration avec le Centre de REssources sur le Handicap PSYchique du Nord-Pas-de-Calais, la Fédération Régionale de Recherche en psychiatrie et Santé Mentale et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Lille-Douai.



Réseau TC AVC HDF

6, rue du Professeur Laguesse
CHU de Lille – USN B
59037 LILLE Cedex
Téléphone : 03 20 44 58 12
Fax : 03 20 44 55 32
www.reseautcavc-hdf.org

Ressources Psychiatriques

Hauts-de-France
A destination des personnes cérébrolésées

Les adresses de la prise en charge régionale médicale et médico-sociale

Plaquette d'informations - Tout public



Quand, qui et comment les solliciter ?

Prévenir et accompagner la crise psycho-comportementale

Les lésions cérébrales acquises (traumatismes crâniens, AVC) peuvent aggraver ou déclencher des modifications comportementales qui peuvent aller jusqu'à des crises.

Pour accompagner ces difficultés, un suivi par l'équipe pluridisciplinaire du Réseau TC AVC 59/62 ou par une équipe médico-sociale spécialisée est conseillé.

Lorsque les difficultés sont importantes, un accompagnement complémentaire par les professionnels spécialisés dans les troubles psychiques est utile.

Parmi les ressources, vous pouvez prendre contact avec le **CMP (Centre Médico-Psychologique)** de votre secteur d'habitation ; dont vous trouverez l'adresse à partir des liens suivants :

- *Cartographies des secteurs de psychiatrie en Région Hauts-de-France disponible sur le site de la F2RSM Psy*

<https://www.f2rsmpsy.fr/fichs/15907.pdf>
(adultes)

<https://www.f2rsmpsy.fr/fichs/15910.pdf>
(enfants)

- *Annuaire des Centres Médico-Psychologiques en Région Hauts-de-France disponible sur le site de la F2RSM Psy*

<https://www.f2rsmpsy.fr/annuaire-des-CMP>



Vous pouvez aussi solliciter un suivi en libéral :

- Avec un psychiatre

Annuaire des psychiatres installés en Région Hauts-de-France disponible sur le site de l'Assurance Maladie

<http://annuaire.sante.ameli.fr/>

- Avec un psychologue

(Honoraires non pris en charge par l'assurance maladie).



Pour les personnes en difficulté psychique, un **soutien et des activités adaptées** peuvent être proposées :

- Dans les **GEM (Groupes d'Entraide Mutuelles)**

Cartographie des GEM en Région Hauts-de-France disponible sur le site du CREHPSY

<https://www.crehpsy-npdc.fr/fichs/15561.pdf>

- Dans les **établissements et services médico-sociaux spécialisés** dans la prise en charge et l'accompagnement du handicap psychique ; dont un annuaire est disponible sur le site du CREHPSY à partir du lien suivant :

<https://www.crehpsy-npdc.fr/annuaire>

En cas de **risque suicidaire**, l'association **Suicide Ecoute** propose une écoute anonyme, apolitique et aconfessionnelle :

01 45 39 40 00

7J/7 - 24H/24